

La **Fédération de voile du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	ÂGES		SEXES	ÉPREUVES
	2017	2018		
Double+Simple	17 ans et -	17 ans et -	M+F	Dériveur
Double+Simple	Ouvert	Ouvert	M+F	Dériveur
Optimist	15 ans et -	15 ans et -	M+F	Dériveur-Optimist

B) AFFILIATION

Obligatoire aux Jeux du Québec régionaux

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2018

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES
Optimist (15 ans et -)	10/07/2003 à 10/07/2009	Mixte
Dériveur solitaire (17 ans et -)	10/07/2001 à 10/07/2009	Mixte

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes

Minimum : 1

Maximum: 6 athlètes dont :
3 athlètes en Optimist
3 athlètes en dériveurs solitaires

Entraîneur-accompagnateur

Entraîneur 1 obligatoire, 2 maximum

Accompagnateur 1 si 1 entraîneur seulement

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

L'entraîneur devra posséder au minimum la certification du PNCE :
VoileCAN 1-2 formé, être à jour dans ses pré-requis et avoir payé sa cotisation annuelle à Voile Canada.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les athlètes et entraîneurs doivent être affiliés à la Fédération

Coût: 12\$ par athlète

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

2017 : Compétition de sélection ou un camp d'entraînement régional

2018 : Régates de sélection

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à une compétition de sélection

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance de l'athlète sera le lieu de pratique sportive : club/école de voile où il est affilié.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde avec finale

I) SURCLASSEMENT

Aucun

J) SUBSTITUTION

Autorisée en autant que l'athlète ait participé à la compétition de sélection

K) EXCLUSION

Athlètes Élite et Excellence identifiés

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 2

Médailles d'argent : 2

Médailles de bronze : 2

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = toutes les épreuves

Point attribué à la première position = 57

Nombre de point séparant chaque position = 1